Travaux bruyants, bricolage, jardinage

Varennes-Vauzelles

Les horaires fixés par l'arrêté municipal



Les nuisances sonores (fiche d'information municipale de Varennes-Vauzelles).

En dehors de ces créneaux, le bruit relève du tapage. Un règlement de copropriété peut être plus strict. Information indicative : seul l'arrêté fait foi.

Tous les détails, la source et les mises à jour :
horaires-travaux.fr/commune/58303-varennes-vauzelles/